



RENCONTRE AVEC LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SOR ET DE L'AGOUT (CCSA)

Mardi 30 octobre 2018 – 18h00

Base des Etangs

Sommaire



1- LE PETR DU PAYS DE COCAGNE EN QUELQUES MOTS

2- LE PROJET DE TERRITOIRE

3- LES CONTRATS DE DÉVELOPPEMENT

4- LES CHANTIERS TRANSVERSAUX (TOURISME)

1- LE PETR DU PAYS DE COCAGNE

LE TERRITOIRE

- 75 communes

- 3 EPCI :

☐ CC Sor et Agout

26 communes / 22 728 hab.

☐ CC Laurécois-Pays d'Agout

28 communes / 14 502 hab.

☐ CC Tarn-Agout

21 communes / 28 070 hab.

- 65 300 habitants

- 1 022 km²



BREF HISTORIQUE

- **Début A 2000** : lancement des premières concertations et réflexions en vue de constituer un Pays ⇒ réunions/ ateliers participatifs
- **Déc. 2003** : adoption de la Charte de Développement du Pays de Cocagne
- **Déc. 2004** : mise en place de l'Association de Développement du Pays de Cocagne
- **Février 2005** : signature du 1^{er} Contrat de Pays
- **2008-2013** : 2nde génération de contrats de développement :
 - Convention territoriale avec Etat/ Région/ Départements
 - 1^{er} programme Leader porté avec le Pays du Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou
- **Fin 2012** : processus de fusion des CC du territoire ⇒ stabilisation du périmètre du Pays
- **Juillet 2015** : transformation de l'Association de Développement du Pays de Cocagne en P.E.T.R. (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural)
- **2015-2020** : 3^{ème} génération de contrats :
 - Contrat Régional Unique 2015-2017 puis Contrat Régional 2018-2021
 - Programme Leader 2015-2020
 - Contrat de Ruralité 2017-2020

PRINCIPALES MISSIONS DU PAYS

Impulser – fédérer – coordonner – accompagner

- ➔ Elaborer et piloter un **projet de territoire** sur le périmètre du PETR, en partenariat avec les EPCI
- ➔ Conduire et animer les réflexions sur des **sujets d'intérêt commun** liés à l'aménagement et au développement, dans le cadre de ce projet de territoire (tourisme/ circuits courts/ transition écologique et énergétique/ ...)
- ➔ **Fédérer** et **coordonner** les actions et les projets portés par les différents acteurs locaux (collectivités, socio-professionnels, associations) sur ces mêmes domaines d'intervention
- ➔ Coordonner et animer les **dispositifs contractuels** signés avec les partenaires financiers extérieurs (Europe, Etat, Région, Département) et jouer le rôle d'interface
- ➔ **Accompagner** les porteurs de projets locaux (conseil méthodologique et technique, recherche de financements, montage et suivi des dossiers,...), en appui des EPCI

FONCTIONNEMENT DU PAYS

Bureau
Pdt PETR + Pds CC

Comité Syndical
18 membres élus issus des 3 CC (18 suppléants)
Missions : organe délibérant ⇒ vote budget + définit et vote les programmes d'activité annuels

DÉCISION

Commissions et groupes de travail
Elus du Comité syndical + membres associés
Commissions : sur les grandes thématiques du projet de territoire (ex = tourisme, Leader) → durée illimitée
Groupes de travail : sur des sujets d'actualité, des études/ réflexions en cours → durée limitée

CONCERTATION

Conseil de Développement
Acteurs socio-éco., culturels et associatifs
Missions : participe à l'élaboration/ révision du projet de territoire + formule des avis sur toute question d'intérêt territorial

Conférence des maires
Maires des 75 communes du PETR
Missions : participe à l'élaboration/ révision du projet de territoire + examine et débat du rapport annuel d'activités

CONSULTATION

Equipe technique
Agents du PETR (2,5 ETP) + référents au sein de chaque CC
Missions :
• prépare les réunions et décisions du Comité Syndical et du Bureau
• anime les commissions + groupes
• communique sur les activités du Pays
• assure la médiation avec les partenaires
• accompagne les porteurs de projet

Porteurs de projet
(CC, communes, associations, entreprises, particuliers)

2- LE PROJET DE TERRITOIRE

PROJET DE TERRITOIRE

Informations générales

- Un territoire en **position-charnière** entre la métropole régionale de **Toulouse** à l'Ouest et l'agglomération de **Castres-Mazamet** à l'Est.
- Un territoire qui, depuis le milieu des années 1990, connaît de **profondes mutations**, liées en grande partie au desserrement de ces deux pôles urbains.
- Une **croissance démographique soutenue**, portée par un **solde migratoire positif** et par l'arrivée de nouvelles populations, composées en majorité de **jeunes ménages actifs** et attirées par des **coûts du foncier et de l'immobilier accessibles** et par un **cadre de vie de qualité**.
- Un phénomène de **métropolisation/ péri-urbanisation** inégalement réparti mais qui tend peu à peu à gagner la majeure partie du territoire.
- Une **attractivité résidentielle** qui recompose les équilibres spatiaux et socio-économiques du Pays :
 - zones les plus attractives (extrémités) :
 - **besoins importants en logements, équipements (sociaux, sportifs, culturels,...), services à la population,...** que les collectivités peinent à satisfaire ;
 - **difficultés croissantes dans la gestion du foncier disponible et dans la mise à niveau des infrastructures urbaines ;**
 - zones les plus rurales (centre) :
 - **vieillesse de la population et difficulté à attirer ou retenir les jeunes actifs ;**
 - **problématiques de maintien d'une offre diversifiée de services publics et de commerces de proximité.**

PROJET DE TERRITOIRE

Orientations stratégiques (1)

- **Ambition majeure** : chercher à maîtriser les effets induits par la métropolisation (ne pas la subir) et créer les conditions pour asseoir une attractivité non seulement résidentielle mais aussi économique
 - ⇒ une stratégie de développement fondée sur 2 enjeux principaux
- **Enjeu n°1 : Organiser et préserver l'espace de vie**
 - **Objectif** : faciliter l'accueil et l'intégration des nouvelles populations, tout en préservant les qualités paysagères, patrimoniales et identitaires du territoire :
 - **Axes de travail** :
 - Anticiper les besoins de services : développer et adapter les principaux services à la population (petite enfance, jeunesse, santé, vieillesse, emploi, sports/ loisirs, culture,...) ; soutenir le maintien des commerces de proximité ;
 - Maîtriser l'aménagement du territoire : mettre en place des outils d'urbanisme (SCoT, PLU) pour organiser la gestion de l'espace et l'équilibre des usages ; mettre en place un dispositif de transports cohérent pour améliorer la connexion entre zones d'habitat et zones d'emplois/ activité, favoriser la mobilité de tous et réduire les impacts environnementaux ; diversifier l'offre de logements et développer le parc locatif ;
 - Préserver et valoriser le patrimoine local : valoriser le cadre de vie (centres urbains, entrées et cœurs de villages), rénover le bâti existant, préserver les ressources naturelles (eau, air, sols) ;
 - Organiser un espace de vie solidaire : favoriser les échanges au sein de la population, encourager les mutualisations de moyens/ équipements, ...

PROJET DE TERRITOIRE

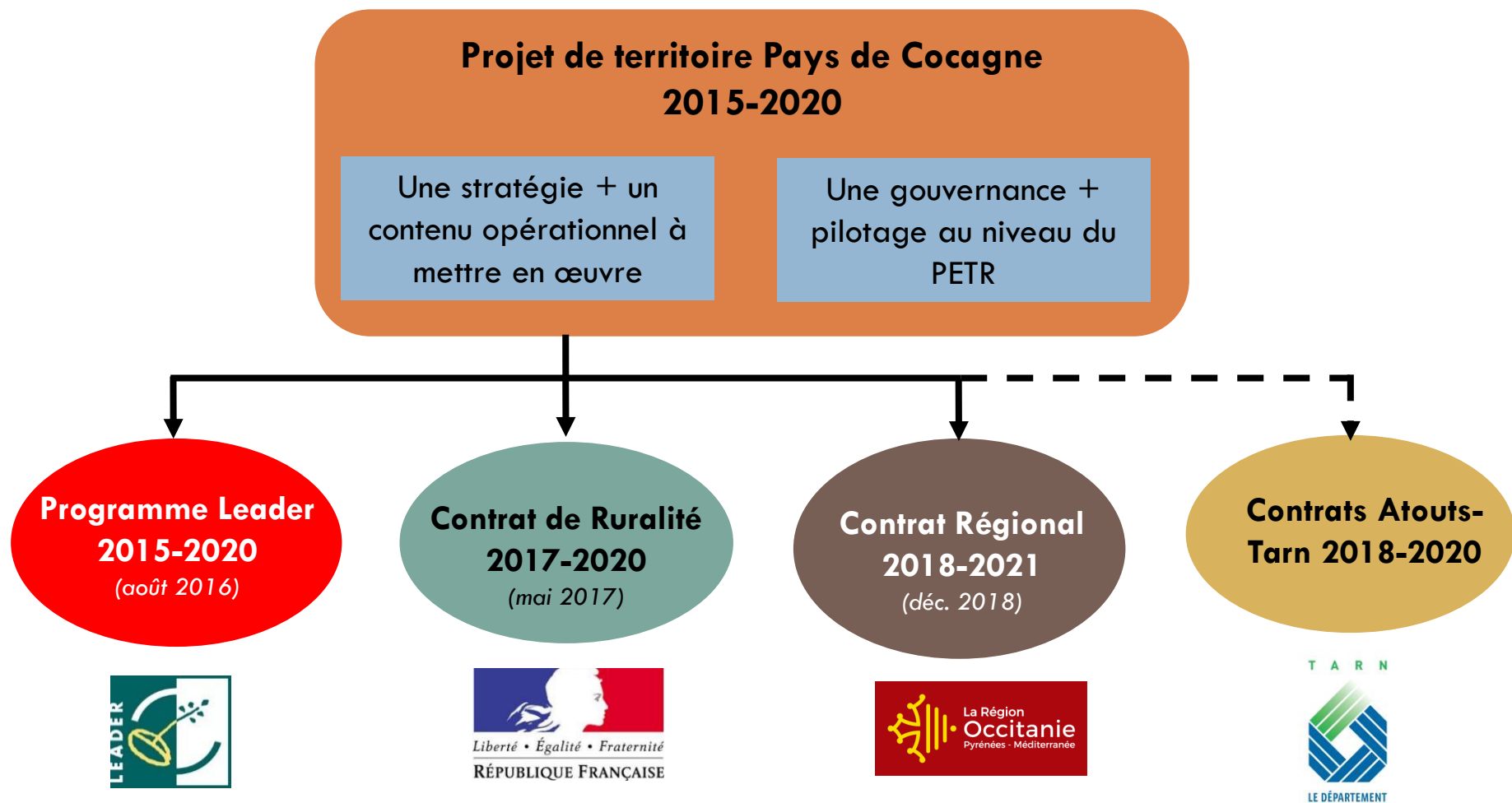
Orientations stratégiques (2)

- **Enjeu n°2 : Renforcer la dynamique économique du territoire**

- ❑ **Objectif** : soutenir le développement du système productif local afin d'une part, de ne pas devenir un territoire-dortoir dépendant des bassins d'emplois extérieurs et d'autre part, de pouvoir financer l'offre d'équipements et de services nécessaire à la qualité de vie et au bien-être de la population
- ❑ **Axes de travail** :
 - Renforcer l'attractivité et soutenir les acteurs économiques du territoire : créer une offre foncière aménagée de qualité ; accompagner l'implantation et le développement des entreprises (immobilier, services d'appui) ; améliorer la couverture numérique ;
 - Mieux gérer les ressources humaines : favoriser les transferts et reprises d'activités ; créer des formations professionnelles de proximité pour lieux répondre aux besoins des entreprises locales ;
 - Renforcer la valeur ajoutée des productions agricoles : favoriser la production, la transformation et la commercialisation de produits de qualité en circuits courts de proximité (vente à la ferme, marchés de plein vent, restauration collective, ...) ;
 - Développer une économie touristique durable : développer une offre de produits et de séjours à partir des atouts du territoire (activités de pleine nature, patrimoine, tourisme industriel, agritourisme) ; structurer et professionnaliser le réseau des acteurs touristiques locaux (OT, prestataires).

PROJET DE TERRITOIRE

Instrument financiers



3- LES CONTRATS DE DÉVELOPPEMENT EN VIGUEUR

PROGRAMME LEADER 2015-2020

Informations générales



- **Leader** = programme UE pour accompagner l'aménagement et le développement de zones rurales
 - ... financé par des **fonds FEADER** (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural), aujourd'hui gérés par la Région à travers son Programme de Développement Rural Régional
 - ... dans le cadre d'une **stratégie proposée et mise en œuvre par les territoires** (démarche ascendante)
 - ... piloté par une instance locale et partenariale : le **Groupe d'Action Locale** (GAL) et son **Comité de Programmation** (public/privé)
- **Antécédents** :
 - Janv. 2015 : dépôt du dossier de candidature du Pays de Cocagne
 - Août 2016 : signature officielle de la Convention
 - Nov. 2016 : installation du Comité de Programmation

22 programmes Leader en Midi-Pyrénées (4 dans le Tarn)

France : > 200 - Europe : > 2 300

PROGRAMME LEADER 2015-2020

Contenu



Programme d'actions bâti autour de
4 axes stratégiques + 6 fiches-actions :

- ⇒ **AXE 1 : Valoriser les ressources patrimoniales au service de l'attractivité et de l'économie du territoire** 📌 **fiches-action 1 + 2**
- ⇒ **AXE 2 : Renforcer l'offre de services à la population, notamment à la jeunesse et aux personnes âgées** 📌 **fiche-action 3**
- ⇒ **AXE 3 : Engager le territoire dans la croissance verte** 📌 **fiche-action 4**
- ⇒ **AXE TRANSVERSAL : Animer et gérer le programme Leader et mettre en œuvre des actions de coopération en lien avec les thématiques stratégiques**
📌 **fiches-action 5 + 6**



❖ **FA 1 : Structurer l'offre touristique, culturelle et de loisirs autour du patrimoine identitaire du Pays de Cocagne**

➤ Exemples de projets éligibles :

- Equipements en lien avec la thématique du pastel
- Projets de valorisation et de mise en tourisme des berges de rivières (ex = Agout)
- Projets de diversification et de qualification de l'offre des bases de loisirs
Ex = création d'une aire de jeux aquatiques sur la Base des Etangs
- Mise en place d'itinéraires de découverte ou de sentiers de randonnée
- Création d'espaces et/ou outils d'interprétation du patrimoine
- Aménagement des bureaux d'office de tourisme

❖ **FA 2 : Qualifier l'offre territoriale à destination des entreprises et des populations, en prenant appui sur les atouts locaux**

➤ Exemples de projets :

- Opérations d'amélioration des zones d'activités intercommunales
Ex = programme de requalification paysagère et signalétique des ZAE de la CCSA
- Programmes de requalification des entrées et des cœurs de bourgs et des espaces publics
Ex = réaménagement de la Place du Mail à Soual - requalification du cœur de bourg de Saix
- Actions de sensibilisation au patrimoine (guide, expos, animations,...)



❖ **FA 3 : Développer une offre d'équipements/services pour la jeunesse et la santé**

➔ Exemples de projets :

- ❑ Offre enfance-jeunesse : création et/ou modernisation de lieux de rencontre et d'animation (accueils de loisirs, installations sportives, maisons des jeunes,...)
Ex = aménagement de la nouvelle Maison des Associations de Puylaurens - programme de travaux et d'équipement de la MJC de Saix
- ❑ Offre de santé : études (schémas territoriaux de santé), construction ou rénovation d'équipements sanitaires (maisons/ pôles de santé, cabinets médicaux), structures d'accueil pour personnes âgées (maisons de retraite, foyers-logements, formules d'habitat regroupé,...)

❖ **FA 4 : Impulser une démarche territoriale autour de la transition énergétique et du maintien de l'économie de proximité**

➔ Exemples de projets :

- Etudes stratégiques (schémas territoriaux, PCAET, études d'opportunité/ faisabilité, ...)
- Soutien à la mise en œuvre de projets opérationnels, en matière de :
 - amélioration du bâti (bâtiments publics uniquement)
 - valorisation énergétique des ressources locales (solaire, éolien, bois-énergie...)
 - déplacements alternatifs : aménagements intermodaux, aires de co-voiturage,...
 - économie circulaire : multiservices, jardins partagés, filières de recyclage,...
 - protection de l'environnement

PROGRAMME LEADER 2015-2020

Mise en œuvre



- **Enveloppe initiale Leader/ FEADER = 2 120 000 € :**
 - Etat de consommation (sept. 2018) : **588 000 € programmés jusqu'ici**, soit **28%** de l'enveloppe ;
 - Dépôt d'une demande de dotation complémentaire de **616 000 €** (sept. 2018) ⇒ en cours d'instruction : réponse attendue début décembre 2018.

- **Bénéficiaires potentiels** : publics (communes, EPCI, PETR) mais aussi privés (entreprises, associations,...).

- **Contrepartie publique nationale obligatoire** (Etat/Région/Départ./fonds de concours) :
 - Pistes prioritaires à explorer + demandes d'aide à solliciter au préalable ;
 - Autofinancement des maîtres d'ouvrage publics valorisable comme contrepartie

- Aide Leader calculée proportionnellement aux aides nationales, dans la limite d'un taux d'aides publiques cumulées de **80%**.

- **Seuil minimum** d'intervention fixé par la Région à **10 000 €** d'aides ⇒ « petits projets » (< 20 – 25 000 €) inéligibles.

- **Dépôt impératif de la demande d'aide auprès du GAL, avant tout commencement d'opération** (1^{er} devis signé, 1^{ère} commande signée, notification de marché)

- Dépôt d'une demande ne vaut pas acceptation de l'aide ⇒ attribution conditionnée par :
 - Respect des critères d'éligibilité réglementaire + conditions d'admissibilité ;
 - Décision du Comité de Programmation du GAL.

CONTRAT DE RURALITÉ 2017-2020

Informations générales

- Contrat signé en mai 2017 entre l'Etat (Préfecture), la Région Occitanie, les Départements du Tarn et de la Haute-Garonne et le PETR pour la période 2017-2020.

- **Objectifs** : un contrat-cadre destiné à :

- ❑ donner à l'Etat une **lisibilité** pluri-annuelle sur les projets d'investissement des collectivités locales ;
- ❑ **mettre en cohérence** les interventions publiques de l'Etat sur les territoires ruraux, en lien avec le projet de territoire, autour de **6 grandes thématiques**.

- **Bénéficiaires** : communes, EPCI, PETR

- **Financements** :

- ❑ une **enveloppe spécifique DSIL « Contrat de Ruralité »** : montants 2017/2018 : **Tarn = 1,5 M €**
⇒ priorité aux **projets « structurants »** (rayonnement intercommunal, retombées économiques, créations d'emplois, effet d'entraînement,...)
- ❑ des crédits de **droit commun** : DETR, DSIL (enveloppe thématique), FNADT (volet territorial du CPER), crédits spécifiques (CAF = enfance/familles; CNDS = sports; DRAC = culture/patrimoine...)



CONTRAT DE RURALITÉ 2017-2020

Quelques chiffres



- Année 2017 :

- ❑ **32 projets** bénéficiaires d'aides d'Etat sur le territoire, pour un total de **1 975 180 €** ;
- ❑ **3 projets** retenus au titre de l'enveloppe DSIL « **Contrat de Ruralité** » pour **167 572 €** :
 - Rénovation et extension de l'École du Figuier (Fiac) : montant DSIL = 73 072 € ;
 - Développement de la base de loisirs Aquaval (Lautrec) : 42 000 € ;
 - Valorisation des berges de l'Agout – 1^{ère} tranche (Lavaur) : 52 500 €.

- Année 2018 :

- ❑ **40 projets** bénéficiaires de crédits d'Etat, pour un total de **2 112 546 €** (*hors 2^{nde} programmation DETR : en cours*) * ;
- ❑ 2 projets retenus au titre de l'enveloppe DSIL « **Contrat de Ruralité** » pour **270 000 €** :
 - **Réaménagement de la Place du Mail (Soual)** : montant DSIL = 100 000 € ;
 - Requalification de la Place de l'Esplanade (Vielmur-sur-Agout) : 170 000 € ;
- ❑ 1 projet retenu au titre de l'enveloppe DSIL thématique :
 - **Aménagement et mise en sécurité de la rue Aristide Briand (Cuq-Toulza)** : 73 000 €.

* 2 projets déposés sur le territoire Sor et Agout, tous les deux portés par la commune de Soual : Aménagement d'une aire de jeux multisports et création d'une réserve incendie au quartier de l'Estep.

CONTRAT DE RURALITÉ 2017-2020

Mise en œuvre



- **1^{er} trimestre de chaque année** : dépôt des demandes d'aide auprès de la sous-Préfecture :
 - DETR** : avant le 31 janvier ;
 - DSIL** : avant fin avril ;⇒ envoi d'une copie des dossiers à la CCSA et au PETR.

- **Fin avril/début mai** : arrêtés attributifs DETR (Préfecture).

- **Juin/juillet** : Comité de pilotage n°1 ⇒ validation du programme opérationnel (PO) de l'année en cours et des aides attribuées au titre de la DSIL.

- **Septembre** : dépôt des demandes d'aide DETR en vue de la 2nde programmation.

- **Octobre/novembre** : arrêtés attributifs DSIL (SGAR Occitanie) et reliquat DETR (Préfecture).

- **Décembre** : Comité de pilotage n°2 ⇒ bilan d'activité sur l'année écoulée.

CONTRAT RÉGIONAL 2018-2021

Informations générales



- **En cours de finalisation** :

- novembre 2018 : Comité de pilotage de validation;
- décembre 2018 : approbation par la Commission Permanente régionale.

- **Co-signataires** : Région Occitanie, Département du Tarn et PETR du Pays de Cocagne.

- **Objectif** : regrouper, dans un contrat unique, l'ensemble des dispositifs et moyens financiers de la Région, au service du développement et de l'attractivité des territoires ruraux

- ⇒ contenu basé sur les principales compétences de la Région (développement éco, habitat, services à la population, sports, culture, transition écologique et énergétique, transports, numérique,...) mais adaptées dans chaque territoire, en fonction de la stratégie locale.

- **Bénéficiaires potentiels** :

- Maîtres d'ouvrage publics : communes, EPCI, PETR ;
- Porteurs de projet privés : associations, entreprises (sur certaines fiches uniquement).

CONTRAT RÉGIONAL 2018-2021

Contenu



- ⇒ **AXE 1 : Organiser et préserver le cadre de vie**
 - **Objectif 1 : Mieux accueillir les nouveaux habitants**
 - **Fiche 1** : Revitaliser les bourgs-centres du territoire
 - **Fiche 2** : Qualifier les entrées et les cœurs de villages
 - **Fiche 3** : Accompagner le développement et la rénovation de l'offre de logements communaux
 - **Objectif 2 : Adapter les services aux besoins de la population**
 - **Fiche 4** : Compléter l'offre d'accueil pour la petite enfance et l'enfance-jeunesse
 - **Fiche 5** : Consolider l'offre de soins
 - **Fiche 6** : Moderniser les équipements publics sociaux, sportifs et culturels
 - **Objectif 3 : Maîtriser l'aménagement du territoire et gérer durablement les ressources locales**
 - **Fiche 7** : Mettre en place du dispositif de transports cohérent et complet
 - **Fiche 8** : Engager le territoire dans la transition énergétique

- ⇒ **AXE 2 : Renforcer la dynamique économique du territoire**
 - **Objectif 4 : Améliorer l'accueil des entreprises**
 - **Fiche 9** : Valoriser les zones d'activité
 - **Objectif 5 : Soutenir l'économie de proximité**
 - **Fiche 10** : Favoriser le maintien des commerces de proximité
 - **Fiche 11** : Structurer et promouvoir les circuits courts agricoles
 - **Objectif 6 : Développer une économie touristique durable**
 - **Fiche 12** : Développer et qualifier l'offre d'activités et de découverte

- ⇒ **AXE TRANSVERSAL : Animer le contrat territorial** 📄 **Fiche 13**

○ Fiche 1 : Revitaliser les bourgs-centres du territoire (> 3 000 hab.)

- **Contenu de la mesure** : accompagner les projets de développement des bourgs-centres :
 - Aménagements qualitatifs des espaces publics, des entrées et des cœurs de ville
 - Opérations façades
 - Aménagement de cheminements doux
 - Création ou rénovation de logements locatifs à vocation sociale
 - Création, extension ou réhabilitation d'espaces d'accueil et d'information du public (MSAP, mairies)
 - Création ou rénovation d'équipements sportifs, culturels et de loisirs
- **Exemples de projets (CCSA)** :
 - 2 contrats bourgs-centres en préparation : Saïx + Puylaurens
 - Autres communes potentiellement candidates : Cuq-Toulza, Soual, Sémalens, Dourgne.

○ Fiche 2 : Qualifier les entrées et les cœurs de villages (< 3 000 hab.)

- **Contenu de la mesure** :
 - Aménagement qualitatif des centres anciens et des espaces publics (places, jardins, ...)
 - Valorisation des entrées et des traverses de villages
 - Création de cheminements doux
 - Création, extension, réhabilitation et mise en accessibilité des mairies
- **Exemples de projets (CCSA)** : réaménagement de la Place du Mail (Soual), aménagement et mise en sécurité de la rue A. Briand (Cuq-Toulza), rénovation de la Place du Monument aux Morts et de l'avenue du Maquis (Dourgne), ...

- **Fiche 3 : Accompagner le développement et la rénovation de l'offre de logements communaux**
 - ❑ **Contenu de la mesure** : travaux d'aménagement et/ou de rénovation des logements (confort, amélioration des performances thermiques-énergétiques, mise en accessibilité, valorisation patrimoniale)
 - ❑ **Exemples de projets (CCSA)** : 1 projet en cours sur la commune de Péchaudier - Projets à venir sur les communes de Cambounet-sur-le-Sor, Sémalens, ...

- **Fiche 4 : Compléter l'offre pour la petite enfance et l'enfance-jeunesse**
 - ❑ **Contenu de la mesure** :
 - Création, extension ou amélioration de multi-accueil, crèches ou microcrèches.
 - Création, développement ou amélioration des lieux d'accueil et d'animation pour l'enfance-jeunesse (accueils et centres de loisirs)
 - ❑ **Exemples de projets (CCSA)** : modernisation de l'ALSH de Dourgne ...

- **Fiche 5 : Consolider l'offre de soins**
 - ❑ **Contenu de la mesure** :
 - Accompagnement des projets de santé territoriaux (diagnostics, schéma stratégiques).
 - Création, rénovation ou extension de lieux d'accueil et de coordination pour les professionnels de santé (Maisons de santé pluridisciplinaires, Pôles de santé, cabinets médicaux,...)
 - ❑ **Exemples de projets (CCSA)** : investissements physiques éventuels liés au projet de santé sur le secteur Soual-Sémalens, ...

- **Fiche 6 : Moderniser les équipements publics sociaux, sportifs et culturels**
 - **Contenu de la mesure** :
 - Création ou rénovation de lieux de rencontre et d'animation (salles des fêtes)
 - Création ou modernisation d'équipements sportifs (piscines, salles multisports, city parks,...)
 - Création, rénovation ou équipement d'infrastructures culturelles (médiathèques, musées, salles de spectacles,...)
 - Création ou développement d'espaces associatifs et/ou mutualisés (foyers ruraux, maisons des associations, maisons des jeunes et de la culture, ...)
 - **Exemples de projets (CCSA)** : rénovation du foyer rurale de Verdalle, études préalables relatives à un futur centre aquatique communautaire, ...

- **Fiche 7 : Mettre en place un dispositif de transports cohérent et complet**
 - **Contenu de la mesure** :
 - Etudes préalables : schémas de mobilité territoriaux, études d'opportunité-faisabilité, études MOE
 - Aménagement de parking multimodaux (gares)
 - Création d'aires de co-voiturage
 - **Exemples de projet** : aménagement du parking des gares ferroviaires de St-Sulpice et Lavour, ...

○ **Fiche 8 : Engager le territoire dans la transition énergétique**

Contenu de la mesure :

- Etudes stratégiques visant à définir un cadre d'actions autour de la transition énergétique.
- Travaux de rénovation thermique et énergétique de bâtiments publics ouverts au public.
- Travaux d'amélioration de l'éclairage public.
- Soutien à la mise en place d'unités de production d'énergies renouvelables : chaudières-bois et réseaux de chaleur, installations photovoltaïques, ...

Exemples de projets (CCSA) : ???

○ **Fiche 9 : Valoriser les zones d'activités et développer les services d'appui aux entreprises**

Contenu de la mesure :

- Etudes préalables stratégiques (stratégie d'accueil, études de positionnement, études de marché, études d'opportunité/ faisabilité) et opérationnelles (études de préfiguration, études MOE,...)
- Requalification et/ou extension de zones d'activités existantes (au cas par cas)
- Aménagement de zones d'activités nouvelles (ZIR ou OZE uniquement)
- Opérations de construction ou de réhabilitation d'immobilier d'entreprises : hôtels d'entreprises, couveuses, ateliers-relais, espaces de co-working,...

Exemples de projets (CCSA) : aménagement d'un espace tiers – lieux dans l'ancienne gendarmerie de Cuq-Toulza, études de préfiguration d'une nouvelle ZAE orientée santé/ bien-être à Soual (La Prade),...

- **Fiche 10 : Favoriser le maintien des commerces de proximité**
 - ❑ **Contenu de la mesure** : construction, réhabilitation, extension ou acquisition de locaux destinés à l'accueil d'activités commerciales ou artisanales indépendantes (communes < 3 000 hab.)
 - ❑ **Exemples de projets (CCSA)** : création d'un multiservices dans le centre de Sémalens,...

- **Fiche 11 : Structurer et promouvoir les circuits courts agricoles**
 - ❑ **Contenu de la mesure** :
 - Transformation- distribution : accompagnement des projets de transformation collective (ex = ateliers de découpe, légumeries,...), des projets de vitrines et de points de vente collectifs, mise en place d'une démarche-test autour des marchés de plein vent, appui aux ERC pour développer leur approvisionnement en produits locaux
 - Consommation : élaboration d'une stratégie de communication collective et d'outils (papier, web) pour promouvoir l'offre locale sur le territoire
 - ❑ **Exemples de projets (CCSA)** : ???

○ **Fiche 12 : Développer et qualifier l'offre d'activités et de découverte touristique**

Contenu de la mesure :

- Création ou modernisation d'hébergements touristiques
- Aménagement d'espaces de découverte et de loisirs le long du linéaire de la rivière Agout (accès, valorisation des berges, signalétique, outils d'interprétation, commodités, équipements de loisirs,...)
- Diversification et qualification de l'offre des bases de loisirs
- Création ou modernisation de sites de visite liés au patrimoine historique et identitaire du territoire (aménagements intérieurs/extérieurs, signalétique, outils et mobiliers d'exposition/ médiation...)
- Aménagement de lieux d'accueil et de vente liés aux productions agricoles du territoire
- Modernisation des bureaux d'offices de tourisme

- #### **Exemples de projets (CCSA) :** aire de jeux aquatiques et travaux d'amélioration de la piste BMW sur la base des Etangs, ...

○ **Fiche 13 : Animer le contrat territorial**

Contenu de la mesure :

- Dépenses d'ingénierie liées à la mise en œuvre du Contrat : aide aux porteurs de projet, montage des programmes opérationnels annuels, préparation et animation des COTECH et COPIL, communication, évaluation/ suivi
- Réalisation d'études stratégiques, à l'échelle du PETR : développement éco., tourisme, circuits courts, ...

Vos contacts

⇒ Equipe technique PETR :



Yannick LEVADE (Coordinateur)	Tél. : 05 63 41 89 12 / 06 40 05 32 50 E-mail : contact@payscognaçne.org
Géraldine D'ANTIN (Chargée de mission tourisme)	Tél. : 05 63 41 89 12 / 07 57 40 41 38 E-mail : contact@payscognaçne.org
Claire MILLET (Gestionnaire Leader)	Tél. : 05 63 41 89 12 (mardi et mercredi uniquement) E-mail : claire.millet@payscognaçne.org

⇒ Technicienne référente CCSA :

Eliette DALMON COUSTEAUX (Directrice Pôle Développement)	Tél. : 05 63 72 84 84 E-mail : eliette.dalmon@communautesoragout.fr
--	--

